



Premier conseil d'école – 2018/2019

Mardi 12 mars 2019

Réf : CE 1819-02

Présents :	M. LANGLOIS (Directeur)	M. ZEMRAK (Parent élu)
	Mme BACHIR (Enseignante)	Mme VITU (Parent élue)
	Mme MICHEL (Enseignante)	M. GARCIA (Parent élu)
	Mme PINON (Enseignante)	Mme MBALA NTSAMA (Parent élue)
	M. PRIEM (Enseignant)	Mme GRENON (Parent élue)
	Mme REYGZA (Enseignante)	Mme PLE (Parent élue)
	M. REYGZA (Enseignant)	M. LE VOURC'H (Parent élu)
	Mme VAN OVERBECK (Elue municipale)	
	M. MASSEIN (Adjoint au maire)	
Absents	Mme ALIART, Inspectrice de l'Éducation Nationale	
excusés :	M. WEYN (Maire)	Mme ADJOUJ (Parent élue)
		Mme BENASSER (Parent élue)
		Mme FLANDRE (Parent élue)

Désignation des secrétaires de séances.

M. GARCIA pour les parents d'élèves et Mme REYGZA pour les enseignants :

I. Les dates et projets de l'année scolaire.

Cinéma : Vendredi 7 décembre au Pathé Montataire, pour toutes les classes. Financement de 350 € de la part de l'APE (que nous remercions), en déduction du coût demandé aux familles.

Trail des Rochers : Samedi 8 décembre. Dans le cadre des classes olympiques (Ce1/Ce2 et Ce2/Cm1). C'est une course de nuit, sur un parcours adapté aux enfants.

Classe citoyenneté du 10 au 14 décembre. CE2/CM1 (M. PRIEM). Avec report de certaines activités en février.

Spectacle CE2/CM1 : A la faïencerie. Le 18 décembre. *Un roi sans réponse*, pour les CE2/CM1.

Visite du collège : Mardi 29 janvier pour les CM2

Visite du conseil des prud'hommes : Classe de Mme BACHIR, vendredi 1^{er} février.

A venir :

Remise des livrets – Trimestre 2 : A partir du 18 mars.

Journée mondiale de l'eau : Spectacle pour la classe de CM2, proposé et financé par l'ACSO.

Salon des Arts : du 22 au 24 mars. Participation de toutes les classes.

Spectacle Bienvenue à la ferme : Mardi 2 avril avec l'école maternelle. CPA, CPB et CP/CE1.

Classe de découvertes – CE1/CE2 : Départ le dimanche 21 avril.

Sortie Mares et traces dans la forêt : Le vendredi 3 mai (CP A) et CP B).

Sortie au parc de Chedeville autour de l'environnement pour les autres classes.

Foulées scolaires : mardi 28 mai après-midi, au parc de la Brèche.

Olympiades Cycle 2 : Mardi 18 juin CP, Jeudi 20 juin CE1-CE2 (Gymnase Le Pite)

Challenge athlétisme – Cycle 3 : Mardi 11 juin – Stade André Pétenot.

Challenge Tennis de Table – Cycle 3 : Jeudi 13 juin – Gymnase Henri Salvador.

Challenge natation : Piscine de Nogent-Villers pour les CM2, le lundi 1^{er} juillet.

II. Effectifs scolaires et préparation de la rentrée 2019.

Pour la rentrée 2019, les prévisions d'effectifs, à jour, sont les suivantes :

CP	⇒	23	Un total de 58 élèves sur les futurs dispositifs dédoublés (CP et
CE1	⇒	35	CE1) pour lesquels une ouverture de classe est actée par les services
CE2	⇒	25	départementaux de l'éducation nationale.
CM1	⇒	22	75 élèves pour les 4 autres classes.
CM2	⇒	28	

III. Conseil de coopérative.

Participation volontaire des familles : 1 264,20 € (contre 1435,00 € l'an passé).

En décembre, les enfants ont assisté à la projection d'*Astérix et le secret de la potion magique* au cinéma Pathé Montataire. L'APE a financé les bus à hauteur de 350 €, ce qui a permis de réduire la participation demandée aux familles. Coût pour la coopérative : 747,80 € (contre 816,00 € l'an passé pour Coco).

Il est possible de dégager 1 650,00 € (contre 1318,00 € l'an passé) pour les sorties scolaires.

Cependant les prestataires (bus et activités) sont de plus en plus chers. L'an passé, nous avons bénéficié d'un tarifs REP pour le musée de l'air et de l'espace.

Le conseil des maîtres a décidé de réduire le budget sortie scolaire de cette année afin de dégager plus d'argent pour les sorties de l'an prochain. Notons aussi que la municipalité verse une subvention à la coopérative. Elle passe de 10€ à 13 par élève sur le budget 2019.

IV. Bilan photographies scolaires

Cette année, les photos ont été réalisées par l'équipe enseignante, à l'aide du prestataire *DYAGONAL* pour les tirages. Les bénéfices des photos scolaires s'élèvent à 1 088,00 € contre 528,80 € l'an passé avec le studio ABC.

V. Onde, Blog, ENT et protection des données. RGPD.

Il s'agit de s'interroger sur le besoin de rendre les blogs privés. Avec obligation de s'identifier pour y accéder. La gestion des utilisateurs (perte de mot de passe, mauvaise manipulation...) complexifierait grandement l'administration du site, au détriment des ressources pédagogiques mises en ligne. Notons que depuis début mars, les vidéos proposées sur le blog ne s'accompagnent plus ni de publicités, ni de suggestions et que l'accès ENT parent, côté résultats scolaires est de nouveau opérationnel pour les fratries.

Interrogation des parents d'élèves sur la mise en place du RGPD et du traitement des données, en particulier dans ONDE, mais aussi via D'COL ou d'autres applications que nous utilisons avec les élèves. La question porte précisément sur le consentement pour recueillir et traiter les informations. L'article 6 du RGPD rend possible le traitement de données personnelles dans le cadre d'application à visée administrative et pédagogique.

Une information de la DSDEN 60 est prévue auprès des familles, concernant le RGPD. Cette information accompagnera les nouvelles fiches de renseignements.

Aussi, il y aura un registre à créer permettant de recenser les diverses activités qui permettront de rendre lisible et plus facile la communication aux familles.

VI. Budget 2019 et Travaux.

Demandes de travaux :

- Sécurisation de la cour de l'école. Pour donner suite à plusieurs incidents, la demande consiste en la pose d'un grillage le long de l'allée goudronnée rouge afin de fermer la cour de l'élémentaire des autres espaces. Refus de la municipalité.

- Travaux sur les toilettes pour différencier les accès des filles et ceux des garçons. Une solution consiste à transformer la partie avec urinoir en toilettes classiques avec portes, il n'y aurait plus de problème filles/garçons.

- Aménagement du préau de l'école pour l'ouverture d'une huitième classe : pas de cloisonnement car cette huitième classe n'est pas pérenne (prévision d'effectifs 2020). Visites des services techniques pour les normes de sécurité.

Matériel scolaire.

- La municipalité communiquera prochainement à propos des demandes des enseignants.

Projets culturels et environnementaux.

- Projet portager avec un aménagement de celui-ci afin d'avoir des allées (achats de dalles). Subvention municipale de 200 euros. Comme chaque année, on demande à la municipalité de retourner et fraiser le terrain.

- Demande de subvention pour la classe de découvertes en Auvergne (coût du transport).

VII. Question de parents : Grève des 5 et 7 février

Constatant que sur les deux jours de grève, seule la restauration de l'élémentaire Boudoux était fermée, quelles sont les possibilités de rotation des personnels non-grévistes entre les écoles de Villers ?

Le droit de grève est rappelé. Les agents communaux ne sont pas tenus de déclarer leur intention ou pas de faire grève. Cependant, à la mairie de Villers-St-Paul, un accord avec les syndicats permet d'avoir l'information 48 heures avant. Le personnel de cuisine n'était pas gréviste, une partie du personnel de surveillance oui. Lorsque trop peu d'agents sont présents, un problème de sécurité se pose. Et la municipalité ne se donne pas le droit de casser la grève, elle essaye cependant d'assurer un maximum de service ouvert.

Il est vrai que les grèves impactent particulièrement l'école Boudoux depuis quelques années. Il est aussi délicat pour des raisons de sécurité de faire appel à du personnel des écoles extérieures qui ne connaît pas les élèves.

VIII. Organisation de la fête des écoles Constant Boudoux par l'APE.

Fêtes des écoles organisée par l'APE le samedi 29 juin, sur le thème des pirates.

Les parents d'élèves recherchent des bénévoles. Demande d'aide aux enseignants, voir de préparer quelque chose : chant ? danse ? Café des parents le 30 mars 2019, avec l'APE sur le thème de l'investissement des parents dans l'école et la préparation de la fête des écoles.

Notons que l'APE représentera les écoles C. Boudoux lors de la fête de la ville du 22 juin 2019.

IX. Dates du prochain conseil d'école.

Mardi 11 juin 2019 – 18H00

La séance est levée à 19h30.

Le directeur
Sébastien LANGLOIS